

Concours Maisons Fleuries

La municipalité organise le concours des maisons fleuries cet été. Chaque habitant intéressé peut s'inscrire à la mairie avant le 15 juin 2016.

La délibération du jury aura lieu en Octobre avec remise des prix en présence des élus la première quinzaine de Novembre.

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/concours-maisons-fleuries>